

ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. Plusieurs prêtres non agrégés sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent, outre la nourriture et le logement, un modique honoraire.

BIENS DU SÉMINAIRE.

1o. Un terrain assez spacieux, à la Haute-Ville, ou se trouvent réunis tous les bâtiments occupés par les élèves, les professeurs, les classes, la Chapelle, &c. Sur ce terrain, près de la Cathédrale, est aussi une maison louée par le Séminaire.

2o. La Seigneurie de *Beaupré*, qui s'étend depuis le Saut de Montmorency jusqu'à la Baie S. Paul; elle comprend plusieurs fermes, dont les principales se voient au pied du Cap Tourmente dans la paroisse de S. Joachim.

3o. Les deux fiefs de *Coulonge* et du *Saut-au-Matlot*, situés à Québec même, et quelques emplacements légués par des bienfaiteurs, ou servant à l'acquit d'anciennes fondations.

4o. La Seigneurie de *l'Île Jésus*, près de Montréal.

BOURSES ET SECOURS GRATUITS.

1o. Monseigneur de Laval fonda huit pensions en faveur de jeunes gens qui se trouveraient dénués de moyens nécessaires pour parvenir à l'état ecclésiastique : laissant au Séminaire le pouvoir de sub-